



résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu

SÉANCE ORDINAIRE DE LA RÉGIE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX DE LA VALLÉE DU RICHELIEU, TENUE LE 17 MAI 2023, À 19 HEURES, AU 300 RUE BRUNET À MONT-SAINT- HILAIRE.

Étaient présents :

Madame Isabelle Thibeault, présidente et conseillère de Mont-Saint-Hilaire
Madame Louise Allie, première vice-présidente et conseillère de Belœil
Monsieur Frédéric Lavoie, deuxième vice-président et conseiller de McMasterville
Monsieur Martin Dubreuil, conseiller de Belœil
Monsieur Jean-Guy Lévesque, conseiller de McMasterville
Monsieur David Morin, conseiller de Mont-Saint-Hilaire
Monsieur Jacques Portelance, conseiller d'Otterburn Park

Était absent :

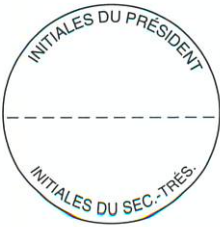
Madame Natacha Thibault, conseillère d'Otterburn Park

Étaient également présents :

Monsieur Jacques Drouin, secrétaire-trésorier de la R.A.E.V.R.
Monsieur Benoit Aubertin, directeur technique de la R.A.E.V.R.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 mars 2023
4. Correspondance
5. Bordereau des déboursés
6. Rapport annuel OMAEU 2022
7. Rapport annuel RAEVR 2022
8. Demande de dérogation au règlement 2008-47 — Exceldor (Belœil)
9. États des résultats techniques — mars 2023
10. Divers
11. Interventions de l'assistance
12. Clôture de la séance



Procès-verbal de la Régie d'assainissement des eaux
de la Vallée du Richelieu

N° de résolution
ou annotation

23-14

POINT 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la présidente, ayant constaté à 20 heures 4 minutes que le quorum était atteint, ouvre la séance.

23-15

POINT 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Louise Allie
APPUYÉ PAR Monsieur Jacques Portelance

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit et est adopté, tel que déposé par le secrétaire-trésorier en y ajoutant le point suivant :

10.1 Motion de félicitations — Alexandre Messier-Darsigny, technicien à l'instrumentation et contrôle

ADOPTÉE

POINT 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 15 MARS 2023

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Frédéric Lavoie
APPUYÉ PAR Monsieur Jean-Guy Lévesque

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 mars 2023 soit et est adopté, tel que rédigé par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

POINT 4. CORRESPONDANCE

- | | | |
|--------|----------|---|
| 23-006 | 13-03-23 | Lettre de ME ARMAND POUPART JR., avocat, POUPART & POUPART AVOCATS, produite dans le cadre de l'audit de l'exercice financier 2022 dans laquelle il fait état de la réclamation de Filtrum pour la remise du solde contractuel et des retenues ainsi que pour des extras. |
| 23-007 | 13-03-23 | Demande introductive d'instance en reconnaissance judiciaire du droit de propriété acquis par prescription décennale par FERME ST-CHARLES INC.. |
| 23-008 | 15-03-23 | Courriel de MONSIEUR JACQUES DEMERS, président du conseil d'administration, FONDS D'ASSURANCE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC, nous informant que le Fonds a pris la décision de ne pas verser d'intérêts (ou de ristourne) pour l'année 2022. |
| 23-009 | 16-03-23 | Courriel de MONSIEUR VICTOR LOURS, conseiller et vérificateur GES, ENVIRO-ACCÈS, nous transmettant la lettre de confirmation de mandat pour la vérification des GES dans le cadre du Programme de traitement de la matière organique par biométhanisation et compostage. |

23-16

POINT 5. BORDEREAU DES DÉBOURSÉS

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Frédéric Lavoie
APPUYÉ PAR Madame Louise Allie

ET RÉSOLU QUE le bordereau des déboursés numéro 23-03, du chèque numéro 1202 au chèque numéro 1211 et du chèque numéro 1228 au chèque numéro 1235, du déboursé numéro 202300166 au déboursé numéro 202300277 pour un montant total de 943 424,50 \$, soit et est adopté tel que présenté par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE



résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu

POINT 6. RAPPORT ANNUEL OMAEU — 2022

Le conseil d'administration prend acte du dépôt du rapport annuel sur les performances de la station d'épuration des eaux de la Vallée du Richelieu pour l'an 2022, tant au niveau des performances épuratoires que pour les ouvrages de surverses.

POINT 7. RAPPORT ANNUEL RAEVR — 2022

Le conseil d'administration prend acte du dépôt du rapport annuel de la RAEVR pour la période 2022, lequel regroupe plusieurs statistiques et performances pour cette période.

23-17

POINT 8. DEMANDE DE DÉROGATION AU RÈGLEMENT 2008-47 D'EXCELDOR (BELOEIL)

ATTENDU la demande d'information d'Exceldor reçue le 21 octobre 2021 concernant une possible dérogation au règlement 2008-47;

ATTENDU le résultat de caractérisation préliminaire reçu d'Exceldor le 17 mai 2022;

ATTENDU la demande d'information complémentaire transmise par la Régie le 6 juin 2022 concernant la caractérisation préliminaire reçue;

ATTENDU la réception du rapport de caractérisation daté d'avril 2022 et reçu le 26 juillet 2022;

ATTENDU la demande d'information complémentaire transmise par la Régie le 22 août 2022 concernant l'absence de caractérisation sur plusieurs contaminants dont l'un des contaminants avec possibilité de dérogation, soit la DCO;

ATTENDU QU'à ce jour aucune autre information n'a été reçue d'Exceldor concernant cette dernière demande;

ATTENDU QUE le rapport de caractérisation reçu comporte des dépassements des normes sur au moins 3 des 5 contaminants pouvant faire l'objet d'une entente par dérogation;

ATTENDU QU'il est possible qu'il y ait également un dépassement de la norme DCO alors que ce contaminant n'a pas fait l'objet de caractérisation;

ATTENDU le rapport d'analyse du directeur technique de la Régie sur cette demande de dérogation, laquelle a été transmise aux membres du conseil, lesquels s'en déclarent satisfaits;

ATTENDU le dépassement important sur 3 des 4 contaminants possibles de dérogation au règlement, et possiblement sur la DCO, lesquelles peuvent avoir un impact négatif sur la capacité de traitement;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Martin Dubreuil

APPUYÉ PAR Madame Louise Allie

ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu refuse la demande de dérogation au règlement 2008-47 fait par Exceldor;

QUE la Régie demande à Exceldor de lui fournir un plan des mesures qui seront mises en place pour assurer la correction de la situation et un échéancier de réalisation de ces mesures.

ADOPTÉE



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie d’assainissement des eaux
de la Vallée du Richelieu

POINT 9. ÉTAT DES RÉSULTATS TECHNIQUES — MARS 2023

Le conseil d’administration prend acte du tableau des résultats techniques pour le mois de mars 2023. Les résultats indiquent que toutes les normes environnementales de rejets n’ont pas été respectées pour le mois de mars en raison des travaux de réfection des déflecteurs du décanteur numéro 2.

POINT 10. DIVERS

23-18

10.1 MOTION DE FÉLICITATIONS — ALEXANDRE MESSIER-DARSIGNY, TECHNICIEN À L’INSTRUMENTATION ET CONTRÔLE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Martin Dubreuil
APPUYÉ PAR Monsieur David Morin

ET RÉSOLU DE féliciter monsieur Alexandre Messier-Darsigny pour ses cinq (5) années de service à la Régie d’assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu et de le remercier pour sa contribution au sein de l’organisme.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

POINT 11. INTERVENTION DE L’ASSISTANCE

Aucune intervention de l’assistance.

23-19

POINT 12. CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Louise Allie
APPUYÉ PAR Monsieur Frédéric Lavoie

ET RÉSOLU QUE la séance soit et est close, tous les points à l’ordre du jour ayant été épuisés.

ADOPTÉE

Il est 20 heures 16 minutes.

Jacques Drouin, ing.
Secrétaire-trésorier

Isabelle Thibeault
Présidente